



comment faire payer les dommages et interets

Par **rizlane**, le **25/01/2010** à **20:16**

Bonjour,

voilà mon histoire,

le tribunal civil a condamné mon ex-mari à me payer des dommages et intérêts ainsi que les frais que j'ai déjà payé à mon avocat, à l'époque des faits j'habitais à paris mais j'ai déménagé dans le mans, depuis deux ans maintenant je n'ai toujours rien eu de cet argent lorsque j'ai relancé mon avocat, il m'a dit que mon ex n'est pas solvable et que ca ne sert à rien de poursuivre cet affaire, je ne suis pas convaincue par sa réponse et je voudrai savoir si quelqu'un peut m'aider par une réponse sérieuse, sachant que je ne connais pas l'adresse de mon ex mais j'ai gardé les N° de ses compte.

Merci d'avance

Par **PCARLI**, le **27/01/2010** à **13:30**

Bonjour,

Sur ces questions d'exécution des jugements et de solvabilité, c'est plutôt à un HUISSIER de justice (regardez sur l'annuaire, le plus proche de chez vous)qu'il faut recourir

Tenez-nous au courant

Par **rizlane**, le **28/01/2010** à **10:38**

merci pour votre réponse, mais en ce moment je n'ai pas d'argent à avancer à un huissier de plus que la copie original du jugement est toujours chez mon avocat que je n'ai pas encore fini de payer

Par **PCARLI**, le **29/01/2010** à **10:58**

Bonjour,

Est-ce qu'il y a une pension alimentaire impayée ?

Par **rizlane**, le **01/02/2010** à **11:10**

bonjour,

non ce n'est pas une pension alimentaire mais des dommages et intérêts qu'il devait me verser suite à l'annulation de notre mariage

Par **Annacome**, le **08/02/2010** à **14:04**

Bonjour,

normalement si vous allez chez un huissier, vous n'êtes pas obligé de payer. J'ai une histoire similaire à la vôtre. Par contre, j'ai une pension alimentaire. Je suis allée chez l'huissier pour non paiement et celui-ci s'est occupé du prélèvement sur salaire, avec les frais pour mon ex-mari. Maintenant, je suis aussi en train de voir avec mon avocat pour mes dommages et intérêts. Appelez un huissier et expliquez lui, vous verrez bien si vous devez avancé de l'argent ! bon courage.